

FORMATION INITIALE HABILITATION ÉLECTRIQUE B0 / H0 / H0V

Afin de pouvoir travailler sur des installations électriques ou à proximité, un travailleur doit être habilité. Cette habilitation est la reconnaissance par son employeur de sa capacité à accomplir en toute sécurité les tâches qui lui sont confiées.

Formation Initiale Habilitation électrique

Indices B0 / H0 / H0V



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être capable de comprendre les Instructions de sécurité

DURÉE

1 jour ½ (10 heures)

EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant

Effectif maximum : 12 apprenants

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

EJS SERVICE FORMATION

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour (7 heures) tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

Avis d'habilitation remis à l'employeur

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10

du Code du Travail

Norme NF C 18-510 de l' U.T.E.

INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques Électriques

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices pratiques

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples

Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel non électricien, encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité.

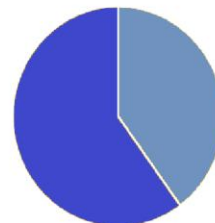
PUBLIC

Toutes personnes ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques, dans un environnement électrique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

PRATIQUE
30%



THÉORIE
70%

Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

Formation Initiale Habilitation électrique

Indices B0 / H0 / H0V



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 70 %

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection collective

- Les fonctions des différents équipements

Les outils et le matériel de travail

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

L'organisation et la gestion d'un chantier

- La mise en place de la zone de travail
- L'application des instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier

PARTIE PRATIQUE | 30 %

Cas concrets

- Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type.